

E3A1  
C33  
2006/07  
1  
QL  
P. gov.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,  
DU LOISIR ET DU SPORT

---

CAHIER EXPLICATIF  
DES CRÉDITS  
2006-2007

---

Québec 

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,  
DU LOISIR ET DU SPORT

---

CAHIER EXPLICATIF  
DES CRÉDITS

2006-2007

---

Québec ☐☐

## **NOTE PRÉLIMINAIRE**

Ce document d'information est principalement destiné aux membres de la Commission parlementaire responsable de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année financière 2006-2007.

Deux parties distinctes composent ce document. La première partie est constituée de renseignements généraux et de données financières et statistiques; la deuxième partie comprend l'explication des variations de crédits entre les années financières 2005-2006 et 2006-2007.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2006-2007**

**TABLE DES MATIÈRES**

**PARTIE I**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1.	L'organisation administrative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport .....	01
1.1	La mission du Ministère .....	01
1.2	Les réseaux d'enseignement.....	02
1.3	L'effectif du Ministère .....	03
1.4	La structure des programmes .....	03
1.5	La structure administrative.....	04
	Annexe I - Structure des programmes 2006-2007 .....	05
	Annexe II - Budgets comparatifs 2005-2006 et 2006-2007.....	07
	Organigramme.....	08
2.	Les crédits du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport en 2006-2007 .....	09

**PARTIE II**

**BUDGETS COMPARATIFS 2005-2006 et 2006-2007**

<b>PROGRAMME 01 - Administration et consultation.....</b>	<b>11</b>
Éléments 01 à 09 – Explications .....	13
<b>PROGRAMME 02 - Formation en tourisme et hôtellerie .....</b>	<b>14</b>
<b>PROGRAMME 03 - Aide financière aux études.....</b>	<b>15</b>
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts .....	17
Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques.....	18
Élément 03 - Autres bourses.....	19
Élément 04 - Administration de l'aide financière aux études .....	20

<b>PROGRAMME 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire.....</b>	<b>21</b>
Élément 01 - Commissions scolaires.....	23
Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier .....	24
Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires .....	25
Élément 04 - Enseignement privé.....	26
Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation.....	27
Élément 06 - Aide au transport scolaire.....	28
Élément 07- Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le financement de l'équité salariale .....	29
<b>PROGRAMME 05 - Enseignement supérieur.....</b>	<b>30</b>
Élément 01 - Cégeps.....	32
Élément 02 - Universités .....	33
Élément 03 - Enseignement privé au collégial.....	34
Élément 04 - Service de la dette des cégeps.....	35
Élément 05 - Service de la dette des universités.....	36
Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation.....	37
Élément 07 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le financement de l'équité salariale .....	38
<b>PROGRAMME 06 - Développement du loisir et du sport.....</b>	<b>39</b>
<b>PROGRAMME 07 - Régimes de retraite.....</b>	<b>40</b>

---

**RENSEIGNEMENTS  
GÉNÉRAUX**

---

## 1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

### 1.1 La mission du Ministère

De par sa loi constitutive, le Ministère est investi de la responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement collégial et de l'enseignement et de la recherche universitaires, à l'exception d'un enseignement relevant d'un autre ministère, ainsi que dans les domaines du loisir et du sport, en vue notamment :

- de promouvoir l'éducation, le loisir et le sport;
- de contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent;
- de favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude;
- de contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels.

Le Ministère remplit ainsi sa mission éducative sur la base d'un partage de responsabilités avec les réseaux de l'enseignement, lesquels sont chargés d'offrir les programmes d'études et les autres services éducatifs. Toutefois, dans le cas de l'aide financière aux études et de la sanction des études, le Ministère est en relation directe avec les étudiantes, les étudiants et les élèves.

Le Ministère est également chargé de conseiller le gouvernement en matière de loisir et de sport et d'assurer la cohérence interministérielle dans ces domaines. Sa responsabilité fondamentale consiste à favoriser, en partenariat avec les acteurs concernés, le développement du loisir et du sport, dans un cadre sain et sécuritaire, et à promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de toute la population québécoise.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport assume le rôle et les responsabilités que sa loi constitutive lui confère en exerçant six grandes fonctions, qui définissent ses différents leviers d'intervention :

- orienter et planifier les services éducatifs offerts sur le territoire en vue de répondre aux besoins de la population québécoise;
- informer la population sur le rendement du système d'éducation, sur son évolution et sur l'atteinte des objectifs fixés;
- sensibiliser et informer les citoyennes et les citoyens afin qu'ils adoptent un comportement sécuritaire et de qualité dans la pratique d'activités récréatives et sportives;

- contribuer à la formation des acteurs des domaines du loisir et du sport et soutenir ses partenaires pour la mise en place d'un environnement et d'un encadrement de qualité;
- gérer les ressources allouées par l'Assemblée nationale et assurer leur répartition;
- conseiller le législateur et les responsables politiques.

## 1.2 Les réseaux d'enseignement

### **L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire**

Le réseau des écoles publiques est administré par 72 commissions scolaires linguistiques : 60 sont reconnues comme francophones, 9 comme anglophones et 3 comme ayant un statut particulier. Deux de ces dernières offrent principalement des services aux élèves autochtones : la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik.

En 2005-2006, les commissions scolaires dirigeaient 2 416 écoles publiques. De ce nombre, 1 771 établissements offraient l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, 430 écoles donnaient l'enseignement secondaire en formation générale et 215 offraient à la fois l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. À ces établissements s'ajoutaient 197 centres de formation professionnelle et 198 centres d'éducation des adultes.

Pour sa part, le réseau des écoles privées<sup>1</sup> compte, en 2005-2006, 267 établissements. De ce nombre, 188 sont agréés aux fins de subventions et 79 sont titulaires d'un permis sans agrément.

### **L'enseignement collégial**

En 2005-2006, on compte au Québec 118 établissements offrant un programme menant au diplôme ou à une attestation d'études collégiales. Il s'agit de 48 cégeps, de 25 établissements privés subventionnés, dont 2 établissements sous entente internationale (France-Québec), de 34 établissements privés sous permis (non subventionnés), de 11 établissements du réseau gouvernemental (sept conservatoires de musique, deux instituts de technologie agricole, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et le Collège MacDonald qui relève de l'Université McGill).

### **L'enseignement universitaire**

La Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire reconnaît au Québec les établissements suivants : l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université Bishop's, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal,

---

<sup>1</sup> Données provisoires

l'École des hautes études commerciales de Montréal, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Le réseau de l'Université du Québec, lui-même, comprend 11 entités juridiques : le siège social, six constituantes, trois écoles supérieures et un institut de recherche.

### **La population scolaire**

En 2005-2006, la population scolaire compte 1 086 391 jeunes à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, incluant la formation professionnelle. De plus, en 2004-2005, on comptait 254 601 adultes, incluant ceux qui étaient inscrits à la formation professionnelle<sup>1</sup>. Dans le réseau collégial, selon les données de l'automne 2005, on dénombrait 184 534 personnes inscrites. Ces données comprennent les inscriptions tant à l'enseignement ordinaire, 159 913, qu'à l'éducation des adultes, 25 426, dans les réseaux public et privé. Enfin, au trimestre d'automne 2005, 255 718 personnes<sup>2</sup> fréquentaient l'université, tous cycles d'études et régimes confondus.

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité aux études supérieures et à la formation professionnelle au secondaire, le Ministère accorde aux étudiantes, aux étudiants et aux élèves, dont les ressources financières sont insuffisantes, un soutien financier pour la poursuite de leurs études par le Programme des prêts et bourses. Les données pour l'année 2005-2006<sup>2</sup> indiquent que 125 122 personnes ont bénéficié d'une aide financière; parmi elles, 42 443 ont reçu un prêt seulement, 81 731 ont reçu un prêt et une bourse et 948 ont eu droit à une bourse seulement.

### **1.3 L'effectif du Ministère**

Au 1<sup>er</sup> avril 2006, l'effectif total du Ministère s'établit à 1 445 par rapport à l'effectif total au 1<sup>er</sup> avril 2005 de 1474. Cette baisse de 29 effectifs est due au plan de réduction de la taille de l'État. De ce nombre, on note 1256 effectifs pour l'administration du Ministère et 189 effectifs pour l'Aide financière aux études. Ce total inclut 56 effectifs pour les trois organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation que sont le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et la Commission consultative de l'enseignement privé.

### **1.4 La structure des programmes**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport exerce sa responsabilité à l'égard des sept programmes suivants :

---

<sup>1</sup> Les données pour 2005-2006 ne sont pas encore disponibles.

**Le programme 01 – Administration et consultation** vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

**Le programme 02 – Formation en tourisme et hôtellerie** vise à offrir des activités en formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

**Le programme 03 – Aide financière aux études** vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

**Le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire** vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes ou adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

**Le programme 05 – Enseignement supérieur** vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial et universitaire les services d'enseignement en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

**Le programme 06 – Développement du loisir et du sport** vise à promouvoir et à favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

**Le programme 07 – Régimes de retraite** regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des réseaux.

Le tableau de l'Annexe I, présente la structure des programmes du Ministère pour l'année financière 2006-2007.

## **1.5 La structure administrative**

L'organigramme du Ministère est présenté à l'Annexe III.

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

## STRUCTURE DES PROGRAMMES 2006-2007

<b>PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION ET CONSULTATION</b>	126 915,9	1,0 %
Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.		
Élément 01 -	Direction	
Élément 02 -	Services à la gestion	
Élément 03 -	Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	
Élément 04 -	Administration de l'enseignement supérieur	
Élément 05 -	Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	
Élément 06 -	Information et communications	
Élément 07 -	Conseil supérieur de l'éducation	
Élément 08 -	Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	
Élément 09	Administration du loisir et du sport	
<b>PROGRAMME 02 - FORMATION EN TOURISME ET HÔTELLERIE</b>	20 612,7	0,2 %
Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de la restauration de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.		
Élément 01 -	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	
<b>PROGRAMME 03 - AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES</b>	375 173,1	2,9 %
Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.		
Élément 01 -	Bourses consécutives aux prêts	
Élément 02 -	Intérêts et remboursements aux banques	
Élément 03 -	Autres bourses	
Élément 04 -	Administration de l'aide financière aux études	
<b>PROGRAMME 04 - ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE</b>	7 489 208,2	58,5 %
Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.		
Élément 01 -	Commissions scolaires	
Élément 02 -	Commissions scolaires à statut particulier	
Élément 03 -	Service de la dette des commissions scolaires	
Élément 04 -	Enseignement privé	
Élément 05 -	Soutien à des partenaires en éducation	
Élément 06 -	Aide au transport scolaire	
Élément 07 -	Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le financement de l'équité salariale	

<b>PROGRAMME 05 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>	3 984 613,3	31,2 %
Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élément 01 - Cégeps</li> <li>Élément 02 - Universités</li> <li>Élément 03 - Enseignement privé au collégial</li> <li>Élément 04 - Service de la dette des cégeps</li> <li>Élément 05 - Service de la dette des universités</li> <li>Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation</li> <li>Élément 07 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le financement de l'équité salariale</li> </ul>		
<b>PROGRAMME 06 - DÉVELOPPEMENT DU LOISIR ET DU SPORT</b>	67 216,9	0,5 %
Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole</li> <li>Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche</li> </ul>		
<b>PROGRAMME 07 - RÉGIMES DE RETRAITE</b>	734 117,5	5,7 %
Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi qu'à celui des enseignants (RRE) applicables au personnel des réseaux.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élément 01 - Régime de retraite des enseignants</li> <li>Élément 02 - Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics</li> <li>Élément 03 - Régime de retraite du personnel d'encadrement</li> </ul>		
<b>TOTAL MINISTÈRE :</b>	12 797 857,6	100%

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Annexe II

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

Budgets comparatifs 2005-2006 et 2006-2007

(000 \$)

<u>PROGRAMMES</u>	<u>Budget de dépenses*</u> <u>2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses</u> <u>2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Administration et consultation	131 245,4	126 915,9	(4 329,5)	(3,3)
02- Formation en tourisme et hôtellerie	18 789,2	20 612,7	1 823,5	9,7
03- Aide financière aux études	334 470,4	375 173,1	40 702,7	12,2
04- Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	7 203 461,5	7 489 208,2	285 746,7	4,0
05- Enseignement supérieur	3 780 044,5	3 984 613,3	204 568,8	5,4
06- Développement du loisir et du sport	67 072,9	67 216,9	144,0	0,2
07- Régimes de retraite	694 899,0	734 117,5	39 218,5	5,6
<b>Total - Ministère</b>	<b><u>12 229 982,9</u></b>	<b><u>12 797 857,6</u></b>	<b><u>567 874,7</u></b>	<b><u>4,6</u></b>
 <b><u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u></b>				
- Immobilisations	40 383,4	31 601,6	(8 781,8)	(21,7)
- Prêts, placements et avances	138 600,0	138 600,0		
<b>TOTAL:</b>	<b><u>178 983,4</u></b>	<b><u>170 201,6</u></b>	<b><u>(8 781,8)</u></b>	<b><u>(4,9)</u></b>

\* Le budget de dépenses 2005-2006 correspond aux crédits votés en début d'exercice, ajustés pour tenir compte des changements de structure.

**Ministre**  
Jean-Marc Fournier

**Cabinet du ministre**  
Jean-Philippe Marois

**Sous-ministre**  
Michel Boivin

**Vérification interne**  
Othman Mzoughi

**Direction du Bureau du sous-ministre et Secrétariat général**  
Normand Gagné

**Bureau des plaintes**  
Michel Desgagnés

**Affaires juridiques**  
Michel Fortin

**Affaires internationales et canadiennes**  
Diane Gagnon

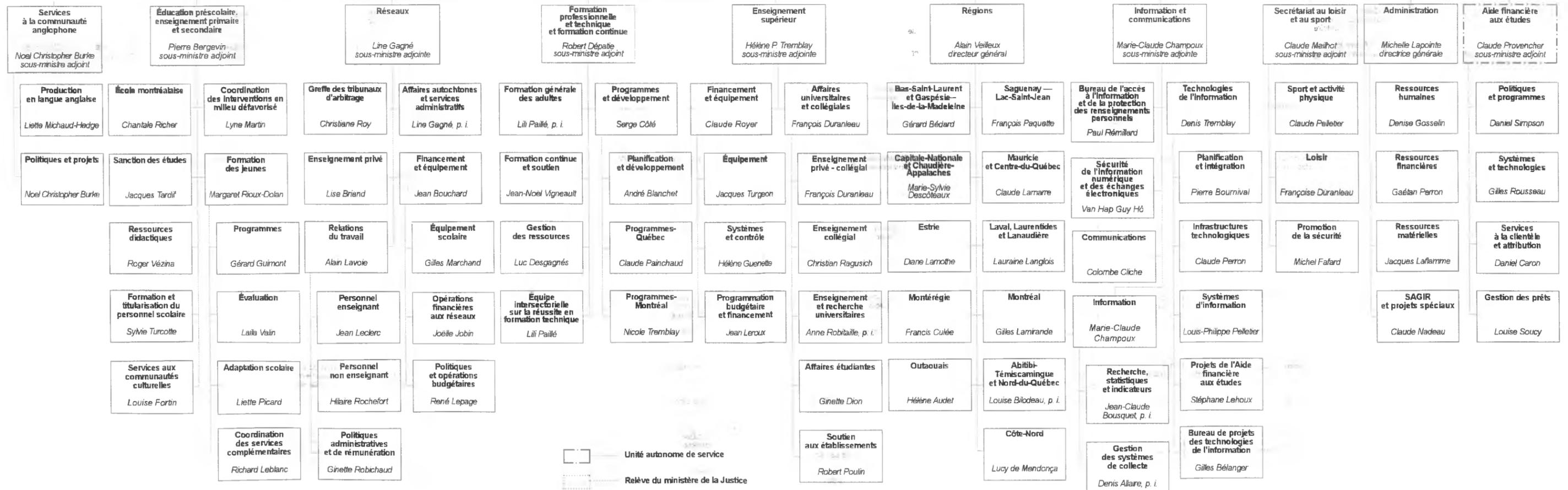
**Planification et coordination**  
Michèle Violette

**Condition féminine**  
Raymonde Villeneuve

**Secrétariat aux affaires religieuses**  
Roger Boisvert

**Bureau des projets spéciaux**  
André Lavigne

**Droits de recours (aide financière aux études)**  
Francine Deschênes



Les numéros d'étage sont indiqués uniquement lorsque les unités sont localisées dans l'édifice Marie-Guyart.

Direction des communications  
N° de dossier : 1000

Original signé par le sous-ministre,  
Michel Boivin, le 3 avril 2006

## 2. LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT EN 2006-2007

### BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses du Ministère totalisera 12 797,8 M\$ en 2006-2007, soit une augmentation nette de 567,9 M\$ par rapport au budget de dépenses de 2005-2006. Le tableau de l'Annexe II, présente la variation des budgets de dépenses des années 2005-2006 et 2006-2007.

Le budget affecté au programme 01 – Administration et consultation est de 126,9 M\$ et représente 1,0 % du budget du Ministère. Le programme 02 – Formation en tourisme et hôtellerie avec un budget de 20,6 M\$ représente 0,2 % du budget du Ministère. Le programme 03 – Aide financière aux études, avec un budget de 375,2 M\$, représente 2,9 % du total ministériel.

Le secteur de l'enseignement, qui regroupe le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire et le programme 05 – Enseignement supérieur, représente 89,7 % du budget du Ministère. Pour chacun de ces programmes, le budget de dépenses est respectivement de 7 489,2 M\$ (58,5 %) et 3 984,6 M\$ (31,2 %).

Le budget affecté au programme 06 – Développement du loisir et du sport est de 67,2 M\$ et représente 0,5 % du budget du Ministère.

Enfin, le programme 07 – Régimes de retraite représente 5,7 % du budget du Ministère avec 734,1 M\$.

Le budget de dépenses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est composé à 98,7 % de dépenses de transfert, réparties entre différents bénéficiaires :

	<u>M\$</u>
▪ Les établissements d'enseignement	11 124,6
▪ Les services de la dette	1 047,0
▪ Les personnes	342,2
▪ Les entreprises et organismes d'État	21,9
▪ Les organismes sans but lucratif	94,9
▪ Municipalités	1,4
<b>TOTAL :</b>	<b>12 632,0</b>

**BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

Le budget d'investissements pour l'administration du Ministère totalisera 170,2 M\$ en 2006-2007, soit une diminution nette de 8,8 K\$ par rapport au budget d'investissements de 2005-2006 en raison de la fin de certains projets informatiques, notamment le système CONTACT (Annexe II).

Ce budget est réparti entre le programme 01 – Administration et consultation pour 28,7 M\$ (16,9 %), et le programme 03 – Aide financière aux études pour 141,5 M\$ (83,1 %).

---

# **PROGRAMME 01**

---

# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007

(000 \$)

### Programme 01 - Administration et consultation

#### DESCRIPTION

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Direction	10 306,1	10 236,7	(69,4)	(0,7)
02- Services à la gestion	31 665,3	29 182,8	(2 482,5)	(7,8)
03- Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	33 988,8	33 268,1	(720,7)	(2,1)
04- Administration de l'enseignement supérieur	9 172,1	9 096,0	(76,1)	(0,8)
05- Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	8 787,4	8 384,4	(403,0)	(4,6)
06- Information et communications	27 211,3	26 628,5	(582,8)	(2,1)
07- Conseil supérieur de l'éducation	2 255,9	2 258,6	2,7	0,1
08- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 123,6	2 155,0	31,4	1,5
09- Administration du loisir et du sport	5 734,9	5 705,8	(29,1)	(0,5)
<b>Total du programme 01</b>	<b>131 245,4</b>	<b>126 915,9</b>	<b>(4 329,5)</b>	<b>(3,3)</b>

#### BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	26 714,3	28 686,1	1 971,8	7,4
<b>TOTAL:</b>	<b>26 714,3</b>	<b>28 686,1</b>	<b>1 971,8</b>	<b>7,4</b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**(000 \$)**

**Programme 01 - Administration et consultation**

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION** **(000 \$)**

Pour l'ensemble des éléments de ce programme les explications des variations des facteurs suivants:

**Rémunération**

- Indexation salariale et ajustements pour besoins 2006-2007	1 920,4
- Mesures relatives au plan de réduction de la taille de l'état et autres rationalisations	<u>(1 896,5)</u>
Sous-Total	23,9

**Fonctionnement**

- Rationalisation administrative	(4 972,3)
- Ajustements pour besoins spécifiques	618,9
Sous-Total	<u>(4 353,4)</u>
<b>TOTAL</b>	<u><u>(4 329,5)</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007  
(000 \$)**

**Programme 01 - Administration et consultation**

**POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS, LES EXPLICATIONS DES VARIATIONS SONT LES SUIVANTES :**

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>RÉMUNÉRATION</u>		<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>TOTAL</u>
	Indexation et autres ajustements	Mesures de réduction	Mesures de réduction	Besoins et Réaménagements	
01- Direction	58,5	(121,8)	(356,9)	350,8	(69,4)
02- Services à la gestion	(284,9)	(534,5)	(1 753,3)	90,2	(2 482,5)
03- Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	1 112,8	(548,5)	(1 253,9)	(31,1)	(720,7)
04- Administration de l'enseignement supérieur	158,2	(137,7)	(76,8)	(19,8)	(76,1)
05- Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	74,9	(151,6)	(323,5)	(2,8)	(403,0)
06- Information et communications	579,4	(252,4)	(1 144,9)	235,1	(582,8)
07- Conseil supérieur de l'éducation	15,0		(12,3)		2,7
08- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	90,2	(50,0)	(8,8)		31,4
09- Administration du loisir et du sport	116,3	(100,0)	(41,9)	(3,5)	(29,1)
<b>Total du programme 01</b>	<b>1 920,4</b>	<b>(1 896,5)</b>	<b>(4 972,3)</b>	<b>618,9</b>	<b>(4 329,5)</b>

---

# **PROGRAMME 02**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
(000 \$)

**Programme 02 - Formation en tourisme et hôtellerie**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de la restauration de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

<u>ÉLÉMENT</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	%
01- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	18 789,2	20 612,7	1 823,5	9,7
<b>Total du programme 02</b>	<u><u>18 789,2</u></u>	<u><u>20 612,7</u></u>	<u><u>1 823,5</u></u>	9,7

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres ajustements à la rémunération	251,1
- Remboursement de l'emprunt suite aux travaux de la requalification du bâtiment de l'ITHQ	1 240,4
- Divers ajustements relatif au fonctionnement	332,0
	<u><u>1 823,5</u></u>

---

# **PROGRAMME 03**

---

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Bourses consécutives aux prêts	195 552,9	254 070,2	58 517,3	29,9
02- Intérêts et remboursement aux banques	106 345,3	88 544,0	(17 801,3)	(16,7)
03- Autres bourses	10 879,9	10 879,9		
04- Administration de l'aide financière aux études	21 692,3	21 679,0	(13,3)	(0,1)
<b>Total du programme 03</b>	<u><u>334 470,4</u></u>	<u><u>375 173,1</u></u>	<u><u>40 702,7</u></u>	<b>12,2</b>
 <b>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</b>				
- Immobilisations	13 669,1	2 915,5	(10 753,6)	(78,7)
- Prêts, placements et avances	138 600,0	138 600,0		
<b>TOTAL:</b>	<u><u>152 269,1</u></u>	<u><u>141 515,5</u></u>	<u><u>(10 753,6)</u></u>	<b>(7,1)</b>

**Programme 03 - Aide financière aux études****EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Augmentation du plafond des bourses et variation du volume des bourses	58 517,3
- Variation des provisions et autres facteurs	(17 814,6)
<b>TOTAL :</b>	<b><u>40 702,7</u></b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**  
**Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	195 552,9	254 070,2	58 517,3	29,9
<b>Total de l'élément 01</b>	<b><u>195 552,9</u></b>	<b><u>254 070,2</u></b>	<b><u>58 517,3</u></b>	<b>29,9</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- La variation du budget de dépenses est due principalement à l'augmentation de 42,5 M\$ du volume des bourses suite à l'entente intervenue avec les étudiants. À clientèle constante, l'augmentation du volume de bourses prévue était de 70,0 M\$ durant l'année d'attribution 2005-2006 pour atteindre 103,0 M\$ en 2006-2007. Compte tenu du chevauchement de l'année d'attribution sur deux exercices financiers, l'impact sur les crédits 2006-2007 comporte des montants correspondant au solde de la première année et à l'ajout des sommes prévues en 2006-2007. À cela s'ajoutent des montants résultant de l'évolution de la clientèle et de la bourse moyenne totalisant 16,0 M\$ .

**TOTAL: 58 517,3**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**

**Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement	7 326,4	8 850,0	1 523,6	20,8
Transfert	68 677,0	68 694,0	17,0	0,0
Provisions pour créances douteuses et garanties	30 341,9	11 000,0	(19 341,9)	(63,7)
<b>Total de l'élément 02</b>	<b><u>106 345,3</u></b>	<b><u>88 544,0</u></b>	<b><u>(17 801,3)</u></b>	<b>(16,7)</b>

**BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

- Prêts, placements et avances	138 600,0	138 600,0		
- Immobilisations	13 294,1	2 000,0	(11 294,1)	(85,0)

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants : (000 \$)

- Augmentation pour l'amortissement du nouveau système CONTACT	1 523,6
- Augmentation du coût en intérêt due à la variation des taux d'intérêt et du volume des prêts en circulation.	17,0
- Réévaluation des provisions afin de refléter la variation du volume des prêts en circulation	(19 341,9)

**TOTAL: (17 801,3)**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**

**Élément 03 - Autres bourses**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	10 879,9	10 879,9		
<b>Total de l'élément 03</b>	<b><u>10 879,9</u></b>	<b><u>10 879,9</u></b>		

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
 (000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**

**Elément 04 - Administration de l'aide financière aux études**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	13 701,2	13 831,2	130,0	0,9
Fonctionnement	7 991,1	7 847,8	(143,3)	(1,8)
Transfert				
<b>Total de l'élément 04</b>	<b><u>21 692,3</u></b>	<b><u>21 679,0</u></b>	<b><u>(13,3)</u></b>	<b>(0,1)</b>

**BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

- Immobilisations	375,0	915,5	540,5	144,1
-------------------	-------	-------	-------	-------

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION (000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants:

- Indexation salariale	280,0
- Impact de la mise en œuvre du Plan de réduction de la taille de l'État	(150,0)
- Nouveaux besoins découlant des coûts de l'entretien du système CONTACT	232,3
- Rationalisation et ajustements aux dépenses de fonctionnement	(375,6)
	<b><u>(13,3)</u></b>

---

# **PROGRAMME 04**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Commissions scolaires	5 761 148,2	5 947 734,9	186 586,7	3,2
02- Commissions scolaires à statut particulier	185 372,8	200 399,1	15 026,3	8,1
03- Service de la dette des commissions scolaires	599 321,5	580 439,9	(18 881,6)	(3,2)
04- Enseignement privé	384 329,5	403 334,9	19 005,4	4,9
05- Soutien à des partenaires en éducation	37 283,8	34 379,8	(2 904,0)	(7,8)
06- Aide au transport scolaire	236 005,7	250 763,6	14 757,9	6,3
07- Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le financement de l'équité salariale		72 156,0	72 156,0	
<b>Total du programme 04</b>	<u><u>7 203 461,5</u></u>	<u><u>7 489 208,2</u></u>	<u><u>285 746,7</u></u>	<b>4,0</b>

## Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

### EXPLICATIONS DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	106 713,7
- Augmentation du temps d'enseignement (1h30)	91 633,9
- Ajout de ressources pour le soutien des élèves et du personnel enseignant	38 400,0
- Équité salariale	72 156,0
- Reconnaissance de 40 heures/semaine	41 535,2
- Financement du solde des engagements 2005-2006	
- Aide aux devoirs	10 000,0
- Encadrement des élèves	3 600,0
- Réinvestissement dans le transport scolaire	15 537,5
- Service de la dette	(18 881,6)
- Autres facteurs de croissance (annualisation des autres coûts, effectif scolaire, veillissement, revenus généraux, etc.)	(3 063,2)
- Augmentation des revenus de la taxe scolaire suite à une variation à la hausse des valeurs foncières	(71 884,8)

**TOTAL : 285 746,7**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 01 - Commissions scolaires**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	5 761 148,2	5 947 734,9	186 586,7	3,2
<b>Total de l'élément 01</b>	<u><u>5 761 148,2</u></u>	<u><u>5 947 734,9</u></u>	<u><u>186 586,7</u></u>	3,2

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	99 238,0
- Augmentation du temps d'enseignement (1h30)	89 664,0
- Ajout de ressources pour le soutien des élèves et personnel enseignant	38 400,0
- Reconnaissance de 40 heures/semaine	37 843,2
- Financement du solde des engagements 2005-2006:	
- Aide aux devoirs	10 000,0
- Encadrement des élèves	3 600,0
- Réinvestissement dans le transport scolaire	15 225,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation des autres coûts, effectif scolaire, vieillissement, revenus généraux, etc) et autres ajustements	(35 498,7)
- Augmentation des revenus de la taxe scolaire suite à une variation à la hausse des valeurs foncières	(71 884,8)

**TOTAL :** 186 586,7

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	185 372,8	200 399,1	15 026,3	8,1
<b>Total de l'élément 02</b>	<u><u>185 372,8</u></u>	<u><u>200 399,1</u></u>	<u><u>15 026,3</u></u>	<b>8,1</b>

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION** (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale 1 427,7
- Augmentation du temps d'enseignement (1h30) 1 254,9
- Reconnaissance de 40 heures/semaine 699,6
- Autres facteurs de croissance (annualisation des autres coûts, effectif scolaire, vieillissement, etc.) et autres ajustements 11 644,1

**TOTAL:** 15 026,3

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**(000 \$)**

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	599 321,5	580 439,9	(18 881,6)	(3,2)
<b>Total de l'élément 03</b>	<u><u>599 321,5</u></u>	<u><u>580 439,9</u></u>	<u><u>(18 881,6)</u></u>	<u><u>(3,2)</u></u>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Baisse résultant de la réévaluation au titre du remboursement de capital, des intérêts  
et de la contribution au fonds d'amortissement (18 881,6)

**TOTAL: (18 881,6)**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**

**Élément 04 - Enseignement privé**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	384 329,5	403 334,9	19 005,4	4,9
<b>Total de l'élément 04</b>	<b><u>384 329,5</u></b>	<b><u>403 334,9</u></b>	<b><u>19 005,4</u></b>	<b>4,9</b>

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	6 048,0
- Augmentation du temps d'enseignement (1h30)	715,0
- Reconnaissance de 40 heures/semaine	2 992,4
- Autres facteurs de croissance (annualisation des autres coûts, effectif scolaire, vieillissement, etc.)	9 250,0

**TOTAL: 19 005,4**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**

**Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	37 283,8	34 379,8	(2 904,0)	(7,8)
<b>Total de l'élément 05</b>	<u><u>37 283,8</u></u>	<u><u>34 379,8</u></u>	<u><u>(2 904,0)</u></u>	(7,8)

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Révision nette du niveau des besoins de certaines activités notamment celles des comités patronaux de négociations (2 904,0)

**TOTAL :** (2 904,0)

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
 (000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 06 - Aide au transport scolaire**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	236 005,7	250 763,6	14 757,9	6,3
<b>Total de l'élément 06</b>	<u><u>236 005,7</u></u>	<u><u>250 763,6</u></u>	<u><u>14 757,9</u></u>	6,3

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Réinvestissement dans le transport scolaire	312,5
- Révision des facteurs de croissance (indexation des dépenses et variation de l'effectif scolaire)	14 445,4

**TOTAL : 14 757,9**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DES LOISIRS ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**

**Élément 07 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le financement de l'équité salariale**

<u>SUPER CATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert		72 156,0	72 156,0	
<b>Total de l'élément 06</b>	<u><u>0,0</u></u>	<u><u>72 156,0</u></u>	<u><u>72 156,0</u></u>	

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

( 000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Équité salariale découlant de la Loi 142 72 156,0

**TOTAL :** 72 156,0

---

# **PROGRAMME 05**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**(000 \$)**

**Programme 05 - Enseignement supérieur**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Cégeps	1 240 745,1	1 272 712,0	31 966,9	2,6
02- Universités	1 995 473,4	2 142 293,8	146 820,4	7,4
03- Enseignement privé au collégial	80 006,8	82 548,3	2 541,5	3,2
04- Service de la dette des cégeps	200 639,4	202 609,8	1 970,4	1,0
05- Service de la dette des universités	256 423,7	263 949,3	7 525,6	2,9
06- Soutien à des partenaires en éducation	6 756,1	6 756,1		
07- Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le financement de l'équité salariale		13 744,0	13 744,0	
<b>Total du programme 05</b>	<u><u>3 780 044,5</u></u>	<u><u>3 984 613,3</u></u>	<u><u>204 568,8</u></u>	<b>5,4</b>

**Programme 05 - Enseignement supérieur**

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION** (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	38 864,0
- Équité salariale	13 744,0
- Ressources additionnelles - personnel enseignant au collégial	7 041,1
- Variation et recomptage de l'effectif étudiant	53 494,1
- Rétablissement des besoins - non récurrence d'ajustements d'années antérieures ( universitaire)	34 069,4
- Services de la dette (collégial et universitaire)	9 496,0
- Révision des divers autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement et autres)	47 860,2
<b>TOTAL :</b>	<b><u>204 568,8</u></b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
**(000 \$)**

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 01 - Cégeps**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	1 240 745,1	1 272 712,0	31 966,9	2,6
<b>Total de l'élément 01</b>	<u><u>1 240 745,1</u></u>	<u><u>1 272 712,0</u></u>	<u><u>31 966,9</u></u>	2,6

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION** (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale 10 592,6
- Ressources additionnelles en personnels enseignants selon les ententes 7 041,1
- Variation et recomptage de l'effectif étudiant 1 215,1
- Révision des divers autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement, variation des effectifs scolaires et autres) 13 118,1

**TOTAL :** 31 966,9

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
 (000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 02 - Universités**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	
				%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	1 995 473,4	2 142 293,8	146 820,4	7,4
<b>Total de l'élément 02</b>	<u><u>1 995 473,4</u></u>	<u><u>2 142 293,8</u></u>	<u><u>146 820,4</u></u>	7,4

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- |                                                                                                                                                                     |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| - Indexation salariale                                                                                                                                              | 27 215,5 |
| - Variation et recomptage de l'effectif étudiant                                                                                                                    | 51 204,8 |
| - Rétablissement des besoins - non récurrence d'ajustements d'années antérieures                                                                                    | 34 069,4 |
| - Révision des divers autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement du personnel enseignant, indexation des autres dépenses et autres) | 34 330,7 |

**TOTAL : 146 820,4**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**  
 (000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 03 - Enseignement privé au collégial**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	80 006,8	82 548,3	2 541,5	3,2
<b>Total de l'élément 03</b>	<u><u>80 006,8</u></u>	<u><u>82 548,3</u></u>	<u><u>2 541,5</u></u>	3,2

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION** (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale 1055,9
- Variation et recomptage de l'effectif étudiant 1074,2
- Révision des divers autres facteurs de croissance (indexation des autres dépenses, contribution de l'employeur, vieillissement et autres) 411,4

**TOTAL :** 2 541,5

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 04 - Service de la dette des cégeps**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	200 639,4	202 609,8	1 970,4	1,0
<b>Total de l'élément 04</b>	<b><u>200 639,4</u></b>	<b><u>202 609,8</u></b>	<b><u>1 970,4</u></b>	<b>1,0</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépense est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation résultant de la réévaluation au titre du remboursement de capital,  
des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement

1 970,4

**TOTAL : 1 970,4**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 05 - Service de la dette des universités**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	256 423,7	263 949,3	7 525,6	2,9
<b>Total de l'élément 05</b>	<u><u>256 423,7</u></u>	<u><u>263 949,3</u></u>	<u><u>7 525,6</u></u>	2,9

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

( 000 \$)

La variation du budget de dépense est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation résultant de la réévaluation au titre du remboursement de capital,  
des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement

7 525,6

**TOTAL :** 7 525,6

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**

**Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	6 756,1	6 756,1		
<b>Total de l'élément 06</b>	<u><u>6 756,1</u></u>	<u><u>6 756,1</u></u>		

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**

**Élément 07 - Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour le financement de l'équité salariale**

<u>SUPER CATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert		13 744,0	13 744,0	
<b>Total de l'élément 06</b>	<u>0,0</u>	<u>13 744,0</u>	<u>13 744,0</u>	

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

( 000 \$)

La variation du budget de dépense est la résultante du facteur suivant :

- Équité salariale découlant de la Loi 142	13 744,0
<b>TOTAL :</b>	<u>13 744,0</u>

---

# **PROGRAMME 06**

---

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 06 - Développement du loisir et du sport**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Promotion du loisir et de l'action bénévole	42 400,5	42 544,5	144,0	0,3
02- Promotion du sport et de la sécurité et recherche	24 672,4	24 672,4		
<b>Total du programme 06</b>	<u><u>67 072,9</u></u>	<u><u>67 216,9</u></u>	<u><u>144,0</u></u>	0,2

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation du soutien aux clubs de motoneigistes et de véhicules tout-terrains en compensation des revenus perçus. 144,0

**TOTAL :** 144,0

---

# **PROGRAMME 07**

---

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2006-2007**

(000 \$)

**Programme 07 - Régimes de retraite**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi qu'à celui des enseignants (RRE) applicables au personnel des réseaux.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2005-2006</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Régime de retraite des enseignants	83 741,0	85 896,6	2 155,6	
02- Régime de retraite des employés du gouvernement et organismes	535 113,0	567 951,7	32 838,7	6,1
03- Régime de retraite du personnel d'encadrement	76 045,0	80 269,2	4 224,2	5,6
<b>Total du programme 07</b>	<b><u>694 899,0</u></b>	<b><u>734 117,5</u></b>	<b><u>39 218,5</u></b>	<b>5,6</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses résulte des ajustements suivants :

- L'augmentation du budget de dépenses résulte principalement de l'indexation salariale et des autres ajustements prévus à la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (2005, c. 43) et aux ententes conclues. 39 218,5

**TOTAL : 39 218,5**